VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

AVIS AUX CREANCIERS

Receveur de C. Doyle et Compagnie, Limitée

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85.916—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George M. Hodgson et Louis E. Meyer, receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat des Receveurs.
14 avril—14 18 23

In Re Liquidation de Papini Bellan Men's Wear Co Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92.077—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Adolph Papini et Charles W. Harold, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Guy M. Hornor, J. Madison Jr., avocats.
13 av—13 17 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96 656—Division C—Attendu que Charles Trapp a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Trapp, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. J. Untereiner, avocat. 14 avril—14 18 23

Succession de James D. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 93.081 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Charlotte Miller, veuve par 1er mariage de Adam Gauch, veuve par 2me mariage de James D. O'Brien exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas. I. Denechaud, avocat.
14 avril—14 18 23

Interstate Electric Company, Limited, versus Spranley and Reed, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 83 839—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Percival Stern, receveur de cette affaire ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Gustave Lemle, avocat.
14 avril—14 18 23

Succession de John McCormack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96.766—Division A—Attendu que Mme Clara Seward, veuve de John McCormack, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu John McCormack décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Fred C. Marx, avocat.
14 avril—14 18 23

Succession de Seymour H. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96.648—Division B—Attendu que Mme Mary C. Foley, veuve de Seymour H. Smith, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Seymour H. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats. 13avril—13 17 22

Succession de J. Frank Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96.675—Division E. — Attendu que Mme Léonie Dragon, veuve de J. Frank Vincent, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Frank Vincent, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. V. Seeber, avocat.
13 avril—13 17 22

Succession de Edward S. Rapier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96 616 - Division C—Attendu que Mme Emma Marie Desforges Rapier, veuve de Edward S. Rapier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward S. Rapier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Caffrey, Quintero, Gidier et Brumby, avocats.
9 avril—9 13 18

Succession de Léon M. Roubion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 95.616 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Aimée Colron-Roubion, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats.
6 avril—6 10 15

Succession de Melvina County et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,086—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rebecca County, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James T. Nix, avocat.
5 avril—5 9 14

Succession de Catherine Meyer, épouse de Mathias Humbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96.634 — Division A—Attendu que Francis Joseph Humbrecht a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Meyer, épouse de Mathias Humbrecht, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite succession. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank T. Echezabal, avocat. 9 avril—9 13 18

Succession de George L. Gall, connu aussi comme Evo ou Ivo Gallia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,852 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wendlin Miller, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 9 avril—9 13 18

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNUT,

Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième.

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc.; huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes eau chaude partout; connections d'égout; Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,

Mesurant 50 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur. Terrain Elevé, bien Nivelé, et Magnifiques Palmiers.

Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,

Ayant Grande Bâtisse dans le Fond, Originalement Servant comme Ecurie et Remise pour Voitures.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté et signé du 17 mars 1911, No 95,775—Succession du juge René T. Beauregard—je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant comme suit, 84' 2" 4"' de face à la rue Chestnut, commençant à un point 55' 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deuxième de 114' 9", avec une autre largeur de 55' 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30' faisant face à la rue Deuxième sur une largeur totale dans le fond de 139' 7" 4"' avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144' 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit: commençant à un point 64' 5" 4"' de la rue Troisième, ayant une façade de 50' à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115' 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit: Commençant à un point 115' 1" de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29' 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114' 5" 4"'.

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Soniat, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en partie comme ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un ou un et deux et trois ans à l'option de l'acquéreur; la portion du crédit de ladite vente devant être montrée par un billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

26mars—avril—2 9 16 23 25

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co.

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Bernard, Veuve de Nicholas Stander, et als., vs. Mme Mary Schaefer

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues—

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No — (autrefois l'ilet No quarante-sept du vieux Faubourg Livaudais) borné par les rues Laurel, Constance (autrefois Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stander et als à Stefano Russo pardevant Benjamin Ory, notaire, le 24me jour d'août 1908, ledit lot lettre A d'après ledit plan formant l'encoignure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et deux pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la dite rue Huitième, de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Ledit lot A est composé de la portion de façade des lots désignés sur un plan de Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mars 1844 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 duditilet.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3031-3033, rue Laurel, coin de la rue Huitième, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Deuxième—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot en ceci dessus premièrement décrit, désigné sur le plan ci-avant mentionné par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville de la date du 30 mai 1908, par la lettre B, ledit lot lettre B est contigu au lot lettre A, ci dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan dix-huit pieds quatre pouces sur ladite rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B, est composé d'une portion les lots désignés sur un plan par Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mai 1844 déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 duditilet.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Troisième—Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 51 A, bornés par les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 27, 28 et 29 dudit ilet et mesurent ensemble quatre-vingt douze pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, quatre-vingt dix pieds en largeur dans le fond sur cent onze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et cent trente pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le 16 janvier 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21ième jour de février 1884 et aussi d'après un devis d'arpentage dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 29 août 1884, le certificat duquel est annexé à un acte de vente par George Scheurmann à Nicholas Stander, passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, connue comme No 2817 rue Tchoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bain, vestibule, gaz, escalier dans le fond; au rez-de-chaussée 4 chambres, cuisine, office, gaz et vestibule; aussi contiguë à la bâtisse connue comme la Crescent Manufacturing Company contenant bureau, "rectifying concern", etc.

Conditions—L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0,0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. No 2212-16 Avenue Tulane.

Grande résidence double à deux étages, contenant huit chambres de chaque côté, ayant grand terrain, écurie, hangars, bâti ses dans le fond etc., contiguës. Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hemstreet vs Mme Celeste Deichmann, veuve de Dennie Cullen. No 95,690. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, cette ville, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Divison A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 45, lesquels sont bornés par les rues Commune, Gravier, Galvez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent chacun trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, et faire 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.

Flynn & Dimitry, avocats pour le demandeur.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le défendeur.

14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Terrain pour Bâtir.

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de Robert Cox, No 96,310, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le 3eme District de cette ville, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 1063, borné par l'avenue St Roch, les rues Miro, Music et Galvez, sur un plan par Edgar Pilié, de la date du 12 mars 1900 et mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Music sur 105 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Propriété qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

9 avril—9 16 20

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

—ET—

PARTS D'ACTIONS

—DANS LA SUCCESSION DE

Mme JOSEPHINE STAUDER.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 95 273.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet — MERCREDI, le 19 avril 1911, à 10 30 heures a. m, à la Bourse de Vente de Fitzpatrick & Co. No 404 rue Carondelet, près de la rue Perdido, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté et signé le 5 avril 1911, dans l'affaire ci dessus intitulée, les meubles suivants seront vendus—

Un lot de meubles de chambre, ornements, miroirs, statues, etc, un piano Mendelsohn, tabouret pour piano, une machine à coudre, un lot d'ustensils de cuisine, glacière, etc.

Au si huit dixièmes d'une action du fonds-capital préféré de la New Orleans Brewing Co., de la valeur au pair de quatre-vingts dollars ($80.00), d'après certificat No 902, daté du 7 mars 1902. Deux dixièmes d'une action du fonds-capital commune de la New Orleans Brewing Co., de la valeur au pair de vingt dollars ($20 00) d'après certificat No 840, daté du 7 mars 1902.

Conditions—Comptant, et livraison immédiate.

G. G Kronenberger, avocat.

8 avril—8 16 19

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94.526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

TROIS TERRAINS DE CHOIX

RUE BURDETTE,

Entre Panola et Sycamore, Ilet Rue Fern,

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, 20 AVRIL 1911.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI le 20 avril 1911, la propriété ci après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'ilet No 285, borné par les rues Burdette, Panola, (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt(120) pieds. Lesdits lots étant numérotés trois à cinq inclusivement. Conditions — L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente incluant les frais de certificat requis pardevant W. F. Brewer, notaire, au moment de l'adjudication, déposer 10 0|0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J. L. Onorato, Encanteur, 910 rue Gravier.

German American Savings Bank & Trust Co, Curatrice, 622 rue du Canal

Ivy G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Michel Gillise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 96.606 – Division A—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de feu Michel Gillise, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. C. C. Friedrichs, avocat.
7 avril—7 11 16

Succession vacante de James Christie et Clara Christie, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96.607—Division B—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de James Christie et Clara Christie, son épouse, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—C. C. Friedrichs, avocat.
7 avril—7 11 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Jean Goffre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 96.605—Division A—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de Jean Goffre décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —C. C. Friedrichs, avocat. 7 avril—7 11 16

Succession de Eugène Quatrevaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94.016—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. H. Quatrevaux, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — John D. Grace, avocat. 6 avril—6 10 15

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange N.O. Boîte 113, Nouvelle Orléans, Lne

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 91 212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'ilet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet 92, sur un plan du sus-dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringe, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté et ont des promenades, jardins, passage pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

18 mars—18 19 26—av 2 9 16 18

I. B. Rennyson.

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Butker—No 92 756 —C. C. de D. Division C. —Attention Spéculateurs et constructeurs de "Homes". Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Broadway, entre la rue Général Hood et la Place Ferdinand rue Audubon (10) Dix Terrains Elevés (10) chacun 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broadway, coin Général Hood, comprenant un vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office retirée ayant galerie sur le devant, grande galerie sur le côté et dans le fond en parfaite condition, un grand entrepôt à deux étages, avant hangars et écuries, etc., No 245, rue Broadway. Un marché privé, No 265, rue Broadway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, j'offrirai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butker, No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No trente-deux, de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon, Ferdinand, Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur, et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente, pardevant Alphonse J. Cuneo notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

Ernest A. Carrère.

Annonce Judiciaire. Vente de Succession de Nouveau Cottage Double, Nos 2721-2723 rue Première, entre les rues Magnolia et Clara, l'ilet rue Philip. JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mme Pierce Mouchon. No 95.147 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido —JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 14 mars 1911, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir — Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par le No Trois, sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Elam, député voyer, Septembre 1910, et mesure trente pieds, de face à la rue Première sur profondeur de quatre-vingt onze pieds, huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les Nos 2721-2723 rue Première et comprenant un cottage double neuf en bois, couvert en ardoises, avec allée pavée de chaque côté contenant 4 chambres, chambre à bain, gaz et connections d'eau, hangar, etc., de chaque côté. Loué $24 par mois. Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à condition de crédit représentée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant si c'est placé entre les mains d'un avocat pour collection après leur maturité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour tous certificats. L'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 20

60 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin.

No 96.098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3101-3103 rue Ste Anne, encoignure Salcedo, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté, bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Salcedo, Dumaine et Lopez; connu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 29 pieds et 1 pouce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. F. Braun, architecte, le 12 juin 1885, un devis duquel est annexé pour référence à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon voisinage et près des lignes de chars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1910 et 1911. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de Quatre Beaux Terrains.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mars 1911, et signé le 31 mars 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Belisarius Benachi et als. versus Marie Botassi et al, No 96.248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre vacants dans l'ilet No 874, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné par les lettres W, X, Y et Z sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909; lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces de face à la rue St-Ferdinand sur cent trente-et-un pieds six pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot W étant le plus près du coin de la rue N. Roman et étant à une distance de 105 pieds dudit coin.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT Division D—No 92.512 — Succession de Mme Elizabeth White, veuve de Robert Bohm—Attendu que Pauline Ogier, veuve de Robert Bohm, a produit des preuves devant la cour qu'elle a été nommée tutrice du mineur Claude Curry Bohm, tous deux résidents de la ville de Louisville, comté de Jefferson, Etat de Kentucky, que ledit mineur a des propriétés (mobilières) dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Kentucky, le domicile dudit mineur.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons (si elles en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Pauline Ogier, veuve de Robert Bohm, tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.

J. G. LYNCH, Député Greffier.

14 avril—14 19 25 29—mai 3 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme W. J. Hidden vs John et Alice Victor.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS — No 3.437 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 225 rue Morgan, le VENDREDI, 14 avril 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une (1) Armoire—un (1) Garde-manger de cuisine, une (1) Table de cuisine, un (1) Lavabo, une (1) Toilette, une (1) Table de centre une (1) berceuse, quatre (4) Chaises, un (1) jeu de Lavabo, etc., et une (1) Machine à coudre Singer. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOLT Constable de la Deuxième Cour de Cité.
5 avril—5 9 14

Brunswick Balke Callender Co. vs N. J. Duncan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 47.630 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 24 avril 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Une "Pool Table", billes et queues, un lot de verres, un lavabo, deux tables, une garde-robe, un fourneau à huile, une boite à tabac, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour —Dinkelspiel, Hart & Davey, avocat pour la demanderesse.
13 av—13 18 24

Joseph V. Stiefvatter versus Harrie P. Lacht

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 47,346—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wyrne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 727 et 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir Une toilette et miroir, Une table de toilette avec glace. Deux berceuses. Une petite table, Onze portraits, Une Bibliothèque en acajou, Huit chaises avec fond en cuir, Un siège planche en acajou, Deux "art squares", Un réfrigérateur, Une couverture de table, Deux pendules, Un lot de livres, Trois rideaux japonais, Un fourneau à gaz. Oreillers de fantaisie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant l'inventaire enregistré en mon bureau. — Conditions comptant. — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Bâtisse de la New Court House. Legier et Gleason et Rotalyk, avocats pour le demandeur.
5 avril—5 12 17

Philip Werlein, Ltd., vs Philip D. Slingluff et Donald Slingluff

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 47.550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Philip D. Slingluff, défendeur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 et 731 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 avril 1911 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano et Tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions. — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour —Merrick, Lewis, Gens et Schwartz, avocats du demandeur.
7 avril—7 12 18

Knight & Meehan vs S. G. Del'Isle Co., Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 46.408 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 22 avril 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droit, titre et intérêt de S. G. Del'Isle Co., Limited dans l'affaire intitulée The S. G. De Isle Co Limited vs Miss Anna Williams, No 94,128 du dossier de la Cour Civile de District, Division E, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — E. M. Robbert, avocat pour la demanderesse
11 avril—11 16 22

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. [Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

mari—